



Programme Energie Environnement Développement

RAPPORT DE L'ATELIER

**Panel de Dialogue politique sur
l'énergie et la lutte contre la
pauvreté en milieu périurbain**



Dakar, Octobre 2011

Le **17 Octobre** commémorant la **journée mondiale du refus de la misère** a été célébrée du côté d'Enda TM et ses partenaires par un **atelier de dialogue politique sur l'énergie et la lutte contre la pauvreté en milieu périurbain**, marquant le lancement de la troisième phase de l'étude sur l'accès à l'énergie en milieu périurbain, tenu à l'hôtel NDIAMBOUR.

➤ **OUVERTURE**

Cette rencontre ayant réuni plusieurs acteurs du domaine a été ouverte par le Coordinateur d'ENDA – ENERGIE, **Mr Sécou SARR**. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, il a campé le contexte de l'étude et l'importance de l'accès aux services énergétiques dans nos pays.

Ainsi, Mr SARR a eu rappelé un certain nombre de faits :



- le lien étroit entre l'énergie et la lutte contre la pauvreté,
- les impacts des différentes crises : alimentaire, énergétique, financière, etc.
- les tendances générales d'accès à l'énergie dans le périurbain, estimées à 730 millions dans les années 1950 contre 3,15 millions en 2005.
- les approches territoriales d'accès à l'énergie utilisées,
- les caractéristiques du milieu périurbain, zone de transition, complexe avec un profile énergétique hybride.

Avant de finir son propos, il a tenu à préciser que ce dialogue s'inscrit toujours dans un processus devant aboutir à la mise en place d'un cadre de concertation, donc c'est le lieu de remercier tous les participants et de souhaiter que les objectifs de cet atelier soient atteints.

Ensuite, c'est au tour de **Mme Touria DAFRALLAH** coordinatrice de ce programme au sein d'ENDA de présenter le GNSD (Réseau Global sur l'Energie et le Développement Durable) qui se trouve dans 20 centres d'excellence dont 10 au Sud. Elle a expliqué également le pourquoi du milieu périurbain, les différentes étapes du processus partant des études (UPEA-I et UPEA-II) déjà réalisées et la nouvelle thématique de recherche qui va s'orienter vers :

- les questions de l'approvisionnement/fourniture d'énergie (électricité, GPL, charbon, énergies renouvelables) aux quartiers périurbains,

- le volet demande : évolution de l'accès à l'électricité et les effets de la suppression de la subvention du GPL,
- les aspects planification :
 - Politiques urbaines/locales et la place accordée à l'accès,
 - Les politiques énergétiques et la place du périurbain,
- L'approche participative qui associe les parties prenantes au sein d'un panel de discussion et d'analyse sur la question.

A l'issue de cette introduction, un tour de table a été effectué pour décliner les profils des différents participants. Ainsi, plusieurs organisations ont été représentées, en commençant par Enda Energie et Enda Ecopop, le Ministère de l'Energie, l'ASER, la mairie de Daliford, l'Association des consommateurs, l'association des gaziers, le point focal genre (ministère de l'éducation), PROQUELEC, la presse écrite et audio visuelle, etc. L'atelier a été rehaussé par une très riche diversité.

➤ PRESENTATION DES RESULTATS DE L'UPEA-II

Pour mieux camper le débat, une présentation des résultats de la dernière étude UPEA-II a été effectuée par **Mr Abdou NDOUR**. Cet exposé a mis en exergue les caractéristiques fondamentales et la situation énergétique des quartiers périurbains, où on note :



- le manque de consensus sur la définition du concept périurbain,
- les facteurs concourant aux difficultés d'accès à l'énergie dans les milieux périurbains : le statut hybride du périurbain, position géographique, l'absence de planification et d'aménagements adéquats, pauvreté, surpopulation, etc.
- un paradoxalement d'accès à l'électricité selon l'enquête : le taux du périurbain (86,93%) est supérieur à la moyenne de la région de Dakar (80%). Ce qui s'explique par les cas de fraudes et raccordements illégaux.

Taux d'accès à l'électricité en milieu périurbain

Zones périurbaines	Rail	Baraka L6	Yoff	Ainoumadi II	Ben Barack	Malika	Daliford
86,93	77,5	66	100	87,5	92,5	87,5	97,5

- Les populations (pauvres) connectées illégalement payent plus chère l'électricité. Ces branchements illégaux (26% des ménages qui ont accès) basés sur un dialogue et une concertation consensuelle avec les voisins sont soldés par de nouveaux modes de paiement de l'électricité - le raccordement 3700 FCFA en moyenne, - une tarification mensuelle au forfait (consensuel) – une tarification à l'équipement en moyenne 1200 FCFA/mois par lampe, 2200 FCFA/mois par téléviseur, etc.

Tableau récapitulatif des coûts

Type d'équipement	Prix moyen / mois (FCFA)					
	Barack	Yoff	Rail	Ainoumadi	Ben Barack	Périurbain
Lampe	1350	1170	1800	1750	1180	1200
Radio	1000	510	900	N/A	1000	853
TV	2375	1700	2100	N/A	2600	2179
Ventilateur	N/A	2500	2300	N/A	N/A	2400
Frigo	7250	2100	N/A	N/A	N/A	

- La présence de tous les types de combustibles domestiques (gaz butane, le charbon et bois de chauffe) auprès des ménages, mais l'utilisation est faite selon leurs capacités financières.

Les leçons apprises mises en évidence par l'étude sont :

- Le caractère réfractaire de ce milieu, qui est parfois difficile à pénétrer pour mener ce genre de travail du à l'ignorance et/ou à une peur (refus d'expression, filtre de questions à répondre, etc.).
- La vulnérabilité sociale de ces zones, elles abritent toutes les catégories de couches sociales (riches, pauvres, etc.). Leurs conditions d'existence (promiscuité et le chômage) restant à désirer exhibent le niveau de pauvreté.
- Le développement de l'informel : au-delà du manque d'aménagement et d'assainissement les raccordements illégaux augmentent le taux d'accès à l'électricité dans ces zones. Cet accès frauduleux à l'électricité est parfois aussi indépendant à la volonté des populations, qui sont victimes d'un manque d'infrastructures (éloignées du réseau électrique, etc.)

En termes de **recommandations** politiques, il a été suggéré de :

- Créer un cadre de concertation pour trouver un consensus sur le concept « Périurbain ».
- Organiser et améliorer l'habitat périurbain.

- Mettre en place des mécanismes de facilitation d'accès des pauvres aux services énergétiques durables, sous forme de : système de paiement échelonné (raccordement) ; prépaiement ; tarif préférentiel etc.
- Mettre en place une politique ciblée, en faveur du périurbain
- Créer des canaux spécifiques de distribution du gaz, pour éviter les pénuries et les spéculations provoquées.

En conclusion, l'étude montre la non prise en compte des zones périurbaines dans les politiques énergétiques. Par conséquent, les connexions électriques illégales posent le défi de trouver une stratégie efficace et durable pour satisfaire les besoins en services énergétiques des populations périurbaines en passant par la transition effective des combustibles traditionnels vers modernes, mais aussi le défi de la sécurité des populations.

➤ **DEBAT : QUESTIONS ET ECHANGES**

L'exposé des résultats de l'étude UPEA II a suscité beaucoup de réactions de la part des participants, ayant exprimé des questions et des suggestions.

- *Mr El-Malick SECK*, express news : intrigué par la présentation revient sur la position géographique du quartier rail, apparemment situé au cœur de Dakar et repéré comme périurbain.

Pour cela, Mr SARR le coordinateur d'Enda, a encore rappelé le choix des quartiers.

- *Mme RUFFINA DABO SARR* (Ministère de l'Education Nationale) : après félicitation des acteurs qui ont mené l'étude UPEA-II vu l'importance des résultats, retient deux termes essentiels, le concept énergie et pauvreté. Pour cela elle considère que la pauvreté se féminise d'avantage avec des impacts négatifs d'où la place non négligeable de la femme dans ce processus. Elle suggère qu'il ait une définition consensuelle du concept périurbain, tout en espérant voir dans UPEA-III un plaidoyer pour influencer les choix politiques.

- *Mr TIVOLY YORO Olivier du PERACOD* : après avoir félicité le présentateur pense qu'il y'a de l'ignorance dans cette situation du périurbain. Pour cela, il se demande comment faire pour sensibiliser ou informer ces populations en partenariat avec les collectivités décentralisées, afin de les aider à faire des économies.

A cet effet, Mr Sécou SARR souligne la nécessité d'avoir une concertation et un consensus des parties prenantes (populations, autorités, et acteurs). Entre autres solution sur les

raccordements illégaux, il émet l'idée de la création de concessions d'électrification périurbaines.

Ainsi, il appelle aussi à approfondir les réflexions dans le panel qui va suivre, pour apporter des éclairages de la situation de l'accès à l'énergie en générale, mais particulièrement en milieu périurbain et les alternatives possibles, qui vont suivre, avant d'aller en pause café.

➤ PLENIERE / DISCUSSIONS

Cette partie, modérée par **Mr Mansour DIAGNE** d'ENDA ECOPOP, portée sur trois groupes thématiques : l'Electricité, le GPL et les Energies Renouvelables.

Un brainstorming a été fait pour mieux orienter les débats sur l'offre et de la demande, les bonnes pratiques, les politiques et les perspectives d'accès aux services énergétiques.



- **Session électricité / Mr Daouda DIOUF** rapporteur

Le thème sur l'électricité a suscité beaucoup de débats :

- **Sur le plan de la loi** : les zones urbaines sont gérées par la SENELEC et celles rurales par l'ASER. Ce qui, révèle que les zones périurbaines n'ont pas été prises en compte par les politiques d'électrification.
- **En terme de demande**, l'accès à l'électricité en milieu périurbain pose dans une moindre mesure un problème de sécurité publique a cause des branchements irréguliers au vu des risques (d'électrocution) élevés. A cette situation s'ajoute le niveau de pauvreté de ces populations périurbaines exacerbé par l'exode rural avec une urbanisation précoce et le chômage. Nous notons aussi parmi les véritables contingences du secteur de l'électricité les difficultés de la SENELEC, qui n'arrive pas à desservir correctement sa clientèle, ce qui ne constitue en soi un obstacle valable.
- **Les contraintes perçues** : le système de facturation non approprié par rapport aux capacités financières des ménages (généralement non salariés), mauvaises qualité de service de

l'électricité vu les coupures intempestives entraînant une diminution de la productivité pour les PME, etc.

En effet, les autorités locales estiment que dans ce contexte c'est un problème de communication qui se pose, et par ailleurs, leur rôle serait plutôt dans l'encadrement.

- **Comme bonne pratiques**, il serait important d'éradiquer les branchements illégaux. Pour cela, il a été suggéré de s'inspirer de l'expérience des branchements sociaux faites pour l'accès à l'eau potable (SDE), pour mettre en place une politique sociale d'accès des pauvres à l'énergie, par l'intermédiaire de la SENELEC.
- **Les perspectives** pour résoudre ce problème, certains intervenants pensent que :
 - il est nécessaire de recourir aux lois en vigueur, notamment la loi d'Avril 2010 sur la restructuration du foncier urbain, la fondation droit à la ville et de revisiter celles auprès de l'assemblée nationale.
 - il faut approfondir la recherche sur la question des titres fonciers surtout à Dakar qui est souvent un facteur limitant pour la construction d'habitation, ce qui pourrait expliquer certaines concessions obsolètes au cœur de Dakar.
 - c'est à l'Etat de mettre en place des politiques d'électrifications (planification) adaptées et conformes aux réalités des ces dernières. Pour cela les participants estiment que c'est à l'état de se conformer aux conditions sociales des populations et non le contraire.
 - il serait intéressant aussi de réfléchir sur le développement d'activités génératrices de revenus, pour permettre aux populations de payer correctement leur factures.

Cette rencontre a été aussi une occasion pour PROQUELEC de présenter son projet d'électrification de 1200 ménages périurbains dans la zone de Keur Massar, quartier El Hadji PATHE , dont le budget est estimé à 1,171 millions d'euro. Cependant, la difficulté majeure réside dans la gestion du poste MT à réaliser et à laisser à la disposition de la SENELEC.

Cette session a été clôturée par la visualisation d'un petit documentaire réalisé par PROQUELEC dans la banlieue dakaroise précisément à quartier de « *keur Aladji Pathé* » dans la zone de Keur Massar. Ce dernier illustre les conditions difficiles d'accès à l'électricité des populations périurbaines.

- **Session 2 : Gaz butane / rapporteur Mr Ibrahima Yéro DIALLO**

L'usage des combustibles domestiques de cuisson est dominé par le gaz dans les quartiers périurbains de Dakar, nonobstant le fort taux de pénétration du charbon et du bois. Cependant, l'utilisation d'un combustible dépend toujours des menus. Certains prenant plus de temps sont faits à base de combustibles traditionnels, mais le gaz reste le combustible de choix.

- **L'offre et la demande :** le sous secteur de combustible a fait l'objet d'une lettre de Politique de développement du sous-secteur des combustibles domestiques.

La demande en combustibles croit de plus en plus avec l'évolution démographique, mais aussi avec l'urbanisation. Cependant, l'offre est confrontée à des difficultés autant pour l'approvisionnement en gaz, totalement importé, que pour les combustibles ligneux, dont la ressource n'est disponible qu'au Sud et Sud Est du pays.

- **Les contraintes :** le coût élevé du gaz est la contrainte majeure d'accès à ce combustible (2.7kg à 1740 FCFA ; 6 Kg à 3865 F; 9 Kg à 5755 F et 12 Kg à 8100F). Ce combustible demeure un luxe pour la plupart des ménages périurbains. Puisque même s'ils disposent de bouteilles, leurs budgets ne leur permettent pas d'assurer la recharge tout le temps. Par conséquent, les ménages utilisent des combustibles alternatifs destinés à des repas (dîné) ou à des menus spécifiques (couscous, mafé, etc.).

Le gaz étant un produit importé, les prix restent aussi sujets de spéculations lors des pénuries ou l'évolution des cours mondiaux. Ce qui se trouve être une menace pour l'activité de distribution de gaz. Par ailleurs, la flambée des prix du gaz entraîne également celle des autres combustibles (charbon et bois).

Le ticket d'entrée (prix du gaz) constitue également un autre frein d'accès au gaz butane, la plupart des ménages sont habitués à payer journalièrement et en détail les combustibles (charbon, bois) même si en fin compte cela leur revient plus cher.

Les travailleurs ont aussi souligné de la filière gaz la faiblesse de la marge bénéficiaire qui est de 130 F par bouteille, pour pouvoir couvrir les charges et les amortissements. De même, il est aussi noté la prolifération des bouteilles de 12 kg importées de l'extérieur (Europe).

- **Les bonnes pratiques :** en dehors de la subvention éliminée maintenant, l'introduction du modèle de bouteilles de 9kg est considérée comme étant une bonne pratique, car les usagers considèrent qu'il est plus économique comparé aux autres.

- **Politiques publiques** : suite à la suppression de la subvention en juin 2009, l'Etat a aussi renoncé à la stabilisation fiscale de même qu'à la TVA. Depuis lors, l'approvisionnement du secteur est stable, mais des lenteurs sont notées dans les décisions de l'Etat dans la résolution de certains cas.

A côté de cela, la sécurité de l'approvisionnement demeure un challenge, les capacités de stockage du gaz ne peuvent pas couvrir les besoins mensuels (estimés à 10500T).

- **Les perspectives** : le secteur des combustibles domestiques connaît une évolution rapide et en particulier le gaz qui subit de variations presque mensuelles. A cet effet, pour pallier à la vulnérabilité des populations et ménages périurbains sur l'accès aux combustibles tel que le gaz, il a été suggéré de :
 - De communiquer d'avantage sur les prix au niveau des médias
 - Faire revenir les bureaux de contrôle des prix afin de faire respecter les consignes de prix revendeurs dans les zones péri urbaines.
 - Afficher les numéros verts du ministère du commerce
 - Créer un réseau d'approvisionnement avec comme cible les populations de la zone périurbaine
 - Réduire les intermédiaires dans l'importation du gaz, pour pouvoir faire des économies à grande échelle.
 - la mise en place des bureaux des contrôles des prix du gaz dans ces zones
 - la mise en place d'un système de péréquation pour stabilisé les prix du gaz
 - assurer une bonne distribution du gaz dans les périurbaines l'installation de magasin et grossistes de distribution dans ces zones.

Les gaziers veulent aussi que l'importation du gaz leur soit assignée. Ils considèrent également qu'en éliminant la subvention, l'Etat à fermer une fenêtre tout en ouvrant une porte, qui est celle de la déforestation.

L'initiative de la grande muraille verte est aussi perçue comme étant une opportunité pour travailler dans le reboisement pour renfoncer l'approvisionnement en combustibles domestiques.

- **ENERGIES RENOUVELABLES / rapporteuse Mme Ruffina DABO**

La 3^{ème} session du panel, consacrée aux énergies renouvelables a enregistré des interventions pertinentes et des échanges fructueux. On peut retenir pour :

- **L'offre et de la demande**, le constat est que les populations sont disposées à utiliser les Energies renouvelables si elles sont accessibles et disponibles. Cependant l'offre et la promotion demeurent insuffisantes.

Pour le cas du solaire, malgré que la ressource soit disponible en Afrique les coûts du kilowatt solaire demeure exorbitant. Nous pouvons noter les efforts faits par l'Etat (ASER) en termes de projets et programmes avec : le programme SENEGALO-NIPPON pour l'électrification des îles du Saloum (Diamniadio, Moundé, Diogane, Fékir, etc.) par des mini centrales solaires, la construction de centre hybrides dans beaucoup de zones rurales du pays (St Louis, Thiès, Ziguinchor, Fatick, etc.) ; le projet « UN TOIT UN PANNEAU ». Cependant leur limite se trouve sur l'insuffisance de la production.

Du côté des combustibles domestiques, l'exemple des biodigesteurs a été évoqué avec le programme national biogaz (PNB-SN) dans le bassin arachidier.

- **Les contraintes** relevées portent sur la tyrannie des pétroliers, le manque d'exonération sur les produits solaires constitue des facteurs bloquants et un frein à l'expansion et à l'utilisation des énergies renouvelables entre autres. Les lenteurs dans la prise en compte des énergies renouvelables par l'Etat ont été signalées de même que le manque de volonté politique.

Le manque d'un système de financier approprié aux énergies renouvelables et adapté au contexte économique des populations.

- **Les bonnes pratiques** : en plus des actions des projets et programmes d'électrification solaire, l'ASER a utilisée une approche innovante dans le paiement de l'électricité avec un système basé sur les niveaux (1 ; 2 ; 3 et 4) de consommations. En dehors du solaire PV, on a l'exemple du Ministère de la Recherche scientifique en partenariat avec des associations de femmes et des collectivités locales vulgarisent les fours et cuiseurs solaires. L'installation de plus en plus de panneaux solaires dans les zones urbaines, c'est le cas au quartier Sacré Cœur 2 à Dakar, encore faut-il savoir s'ils sont fonctionnels.

- **Les politiques publiques** : à part l'hydroélectricité, les politiques de développement des énergies renouvelables sont plus orientées en milieu rural, donc interpelle plus l'ASER compte tenu de la configuration actuelle. Par ailleurs avec la création du ministère des énergies renouvelables et des biocarburants, une nouvelle dynamique est probante.

- **Les perspectives :** de nombreuses suggestions ont été partagées dont les plus importantes tournent autour de la communication et de l'implication des femmes dans la définition des politiques énergétiques et la lutte contre la pauvreté qui se féminise davantage.

En attendant la promotion et l'utilisation des énergies renouvelables, pensons à l'efficacité énergétique qui entre dans le cadre de la rationalisation des ressources énergétiques fossiles encore disponibles.

En outre, les politiques énergétiques à long terme pour un développement durable doivent résolument miser sur l'utilisation des énergies renouvelables à grande échelle.

Au terme des discussions deux questions sont restées sans réponse :

1. Pourquoi l'Etat du Sénégal tarde à réaliser ces programmes ?
2. Pourquoi les projets ne sont-ils pas encore développés à l'échelle nationale ?

Au sortir de ce panel, les participants ont fait preuve d'une très grande sensibilité autour de la question de l'accès à l'énergie en milieu périurbain. A cet effet, ils ont pris la volonté et l'engagement ferme de d'accompagner et de participer activement à ce processus, en l'occurrence dans l'UPEA III, pour relever les défis des milieux périurbains longtemps occultés des grands débats et décisions majeures.

LISTE DE PRESENCE

N°	PRENOMS ET NOMS	ORGANISATIONS	COORDONNEES
1	Aliou SY	Mairie Dalifort foirail	aliounesy70@hotmail.com Tel: 77 523 71 71
2	El hadji SYLLA	ASER	syllaelhadji@yahoo.fr Tel: 77 332 14 54
3	Alioune NDIAYE	Dakar Info.net	Ndiayealiou16@yahoo.fr Tel:77 778 51 31
4	Malamine SADIO	DPN/MEF	Sadiolamine69@yahoo.fr Tel: 77 534 82 02
5	Mamadou Mansour DIAGNE	ENDA-ECOPOP	Mansourdiagne@enda.sn Tel: 77 631 55 83
6	Demba DIAO	RTS/Radio	Diaodemba200@yahoo.fr Tel:77 431 49 92
7	Alassane NDIAYE	Commune d'Arrondissement de Pikine Ouest (CAPO)	Tel : 77 267 86 63
8	Ibrahima Yoro DIALLO	UNAGAZ (Union National des Grossistes de Gaz)	unagaz@yahoo.fr Tel : 77 433 08 00
9	Daouda DIOUF	Direction de l'Electricité (MICITIE)	dioufdavid@yahoo.fr 77 407 47 47
10	Bakary Coulibaly	Panapress	bakouly@hotmail.com Tel: 77 413 84 73
11	Awa Cheikh Faye	Agence de Presse Sénégalaise (APS)	fassave@live.fr Tel :77 186 32 07
12	Tivoly yoro Olivier	PERACOD-GIZ	Yoro.tivoly@giz.de Tel:33 832 64 71
13	Mme SARR Rufino DABO	AFSTech/Senegal ,Ministere de l'éducation	finatech@yahoo.fr 77 564 08 74
14	Abdou NDOUR	Enda-Energie	enda.energy@orange.sn Tel: 33 822 24 96
15	Secou SARR	Coordonnateur du Programme Enda Energie	Enda.energy@orange.sn Tel : 33 822 24 96
16	Touria DAFFRALLAH	Enda –Energie	Enda.energy@orange.sn Tel : 33 822 24 96
17	Abdou DIOP	Enda-Energie	Enda.energy@orange.sn Tel : 33 822 24 96
18	Mme Nathalie KOFFI	Enda-Energie	Enda.energy@orange.sn Tel : 33 822 24 96
19	Alassane Wade	FONGS-DAKAR	Alwade2@yahoo.fr Tel : 77546 37 60
20	Dialgui FAYE	Le Quotidien	fdilaligue@yahoo.fr
21	Hamady SARR	PROQUELEC	Hamadysarr8@yahoo.fr 77 451 24 32
22	Babacar Maram DIALLO	PROQUELEC	bmdiallo@yahoo.fr 77 531 58 04
22	Idrisse	Quotidien le Soleil	Tel : 77 566 56 28
23	Abdoulaye KANE	Economiste	c.intercom@yahoo.com
24	Idrissa THIAW	Commune d'Arrondissement de Rufisque Est	Tel : 77 352 11 42

4 ÉCONOMIE

Accès à l'électricité en zone périurbaine 26% des ménages dans l'illégalité

L'étude sur l'accès à l'énergie en milieu périurbain de l'Afrique de l'ouest : le cas du Sénégal, que l'Ong Enda énergie a présentée hier, révèle qu'en milieu périurbain, 70% des ménages sont raccordés légalement au réseau électrique, et 26% ont des branchements illégaux.

Par Dialigué FAYE

L'accès à l'électricité constitue une problématique particulière en milieu périurbain et revêt un caractère très spécifique dominé par des connexions illégales à proximité du réseau basse tension. D'après l'étude que l'Ong Enda énergie a présentée hier, lors d'un atelier sur l'accès à l'énergie en milieu périurbain de l'Afrique de l'ouest : le cas du Sénégal, sur un échantillon de 280 ménages enquêtés dans la zone périurbaine de Dakar, 70% sont officiellement raccordés au réseau de Senelec, tandis que plus de 26% des ménages ont des branchements illégaux. Une zone périurbaine est définie par la direction de l'urbanisme comme étant une «zone frontalière entre la ville et la campagne. Elle

se situe à la périphérie de la ville mais connaît le développement d'activités du secteur primaire».

Abdou Ndour, un des auteurs de cette étude explique que «ces connexions sont faites selon des arrangements avec les ménages voisins fournisseurs qui, souvent, imposent des frais de raccordement. En termes de tarification, ce n'est pas la tarification de Senelec qui est appliquée, mais une tarification forfaitaire ou une tarification à l'équipement.

Par exemple, une lampe est facturée en moyenne 1 200 francs Cfa, alors que le tarif légal est de 993 francs Cfa. Ainsi, indique M. Ndour, les populations connectées illégalement paient plus cher que les abonnés de Senelec. Le recours à la connexion illégale qui devient le syndrome du milieu périurbain constitue un défi pour la Senelec, ainsi que pour les décideurs. Ces connexions via les voisins disposant de connexion légale, sont faites à travers des câbles suspendus ou souterrains. Elles présentent ainsi des risques potentiels, notamment en saison des pluies.

Pour Moussa Sarr, coordonnateur de l'Ong, cette étude confirme une conclusion de la Banque mondiale vers les années 90, qui disait que les pauvres paient l'électricité plus cher.

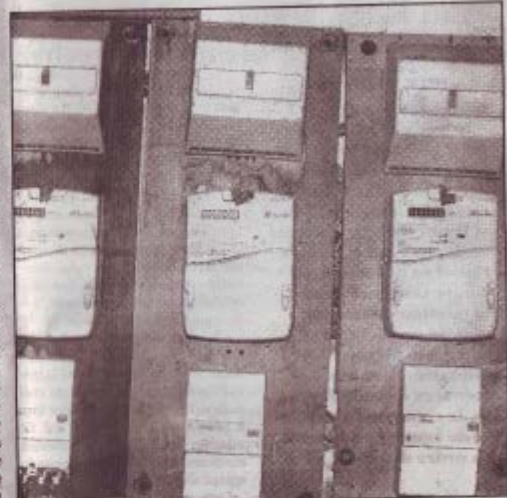
Les résultats de l'étude montrent également que «les zones périur-

baines sont les plus exposées aux pannes ou coupures fréquentes d'électricité. Elles subissent plus que d'autres zones, les effets des gaps offre-demande d'électricité, qui se trouvent aggravés par la hausse erratique des cours du pétrole».

Comme explications, les fraudeurs avancent la cherté des frais de connexion.

Pour desservir cette cible, Abdou Ndour et ses collaborateurs préconisent «la mise en place d'une politique de connexion flexible et incitative à travers le paiement des frais de connexion sur le long terme. Les dépenses de connexion peuvent être incluses dans les factures d'électricité». A leur avis, «cette mesure pourrait être renforcée par l'intervention de l'Etat à travers l'allocation d'un budget spécial pour l'appui à la connexion électrique en milieu périurbain. Les pénalités versées par la Senelec au gouvernement pour le manque de performance, 2% du profit annuel, peuvent être mobilisées à cet effet».

A travers cette étude, Enda énergie veut «documenter le statut de zones périurbaines en ce qui concerne l'accès aux services énergétiques propres, tant pour les usages domestiques que productifs». Selon Moussa Sarr, la rencontre d'hier est le début d'un pro-



Pour beaucoup d'habitants de la périphérie de la métropole, le branchement à l'électricité est un rêve.

cessus de concertation afin d'impliquer les acteurs concernés, notamment au niveau urbain, à l'identification des contraintes au niveau de la chaîne d'approvision-

nement et au niveau de la demande, ainsi que l'évaluation des processus de planification, des politiques et programmes urbains.
dialigu@lequotidien.sn

INDUSTRIE Retard de salaires et asphyxie financière
Transrail sur les rails de la faillite

OCTOBRE 2011

Walfadjiri
Mardi 18/10/11
n° 5876
P.5

BANLIEUE

Enda pour un élargissement de l'accès à l'énergie

L'Ong Enda-Tiers-monde compte accompagner les planificateurs au niveau local pour régler la problématique de l'accès à l'énergie dans le secteur périurbain, a indiqué lundi à Dakar, Sékou Sarr, coordonnateur du programme Enda Energy.

«Nous allons voir comment accompagner les planificateurs au niveau local pour régler la problématique de l'accès à l'énergie dans le secteur périurbain», a déclaré M. Sarr à l'occasion d'un panel sur l'énergie et la lutte contre la pauvreté en milieu périurbain.

Cette réflexion est initiée par Gnesd (Réseau global sur l'énergie pour le développement durable, en français) sur la base d'une étude globale concernant plusieurs pays à travers le monde. «Nous pourrions nous baser sur la présente étude pour lancer un processus de concertation sur l'ensemble des barrières d'accès à l'énergie», a indiqué M. Sarr.

En Afrique de l'Ouest, Enda a été sélectionné pour permettre aux parties prenantes, dans le cadre de l'accès aux services de l'énergie, d'avoir un cadre de concertations en vue d'échanger sur la problématique de l'accès à l'énergie dans les zones périurbaines. Au Sénégal, relève le Gnesd, «il n'y a pas de consensus sur la définition du concept de l'espace périurbain» ajoutant que «le profil périurbain est caractérisé par la cohabitation des sources d'énergie traditionnelle de cuisson (bois de feu et charbon du bois) et des sources modernes telles que le gaz butane et l'électricité».

La création d'une nouvelle Agence chargée de l'électrification rurale (Aer) a occasionné un découpage binaire de type «urbain-rural» où la desserte de l'espace urbain se trouve sous la responsabilité de Senelec tandis que celle de l'espace rural est attribuée à l'Aser, souligne Gnesd. «Cette approche duale et statique, ne prend pas en considération les dynamiques migratoires ayant donné naissance à un espace, visible mais peu connu qui est le milieu périurbain», soutient le réseau.

En conséquence, note la structure, «la zone périurbaine +entre les deux+, par manque de définitions et de délimitations précises, qui abritent les plus pauvres et vulnérables parmi les urbains, est restée le parent pauvre des programmes d'électrification».

Le panel a été marqué par le lancement d'un processus de concertation de toutes les différentes parties prenantes, au niveau de l'offre ainsi que de la demande de services énergétiques dans les zones périurbaines. L'objectif est d'identifier «les contraintes au niveau de la chaîne d'approvisionnement et au niveau de la demande ainsi que l'évaluation des processus de planification, des politiques et programmes urbains».

(Aps)